

Bill C-14—Attribution du temps

On a parlé de la publication de l'article 2 dans la *Gazette*. J'imagine qu'on n'a pas fait beaucoup de publicité à ce sujet parce que les audiences des comités ne sont pas télévisées. Le ministre et ses fonctionnaires ont cependant expliqué à plusieurs reprises que c'était tout à fait conforme à la loi. Rien n'empêchait le gouvernement de publier le règlement dans la *Gazette*. L'article 2 complète le bill. Ceux qui essaient d'en tirer un avantage politique quelconque disent en réalité que le public canadien est stupide. C'est faux. Les Canadiens sont des gens intelligents. Ils savent ce qui se passe et qui essaie d'empêcher l'adoption du bill sans motif valable.

● (1652)

Si vous allez au 75 vous annoncez aux hôteliers la raison pour laquelle vous fermez à 3 heures quand les cinémas ferment à 11 heures, parce que si vous ne le faisiez pas ces gens-là tourneraient le système, comme l'opposition cherche à le faire au moment où je vous parle en essayant de rejeter la faute sur quelqu'un d'autre. Cela, la population ne le croira certainement pas un instant.

M. Benjamin: Balivernes!

M. Campbell: De quel côté du rideau êtes-vous?

Une voix: Des deux côtés.

M. Campbell: Ceux qui ont un emploi—la majorité—paient moins cher, les employeurs payent moins cher. Ils sont heureux et ils sont en grande majorité. Donc il s'agit d'environ 400,000 personnes qui sont sans doute vraiment en chômage. Le gouvernement ne les a jamais laissés tomber. On peut adopter des règlements pour faire en sorte que personne n'en souffre, et personne n'en souffrira. Tout ce que nous disons, c'est que cela ne plaît pas du tout à ceux qui passent à la caisse de payer tandis que d'autres fraudent le système. Il était grand temps que le ministre prenne les choses en main, qu'il dise: «Finie la rigolade!». L'argent qui allait aux fraudeurs va être aiguillé vers ceux qui veulent vraiment travailler, pour créer des emplois.

M. Benjamin: Il n'est pas question d'abus dans le bill. Vous l'avez lu?

M. Campbell: Le député demande si je l'ai lu. Pourquoi faire autre chose que ce que fait l'opposition depuis des années? Vous n'êtes pas obligés de lire le bill. Vous n'avez qu'à écouter.

Des voix: Oh, oh!

M. Campbell: Aujourd'hui, par exemple, l'opposition critiquait le bill en comité. Chaque fois que j'ai assisté aux séances du comité, il n'y a eu qu'un nom de prononcé par le président, celui du député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

Une voix: Bravo!

M. Campbell: Un des députés de l'opposition officielle a dit qu'il avait pris tout le temps mis à la disposition du comité, et il s'en est servi pour ne rien dire. Imagine-t-on le gaspillage d'argent que cela représente, quand un homme occupe tout le temps du comité sans rien dire? Aujourd'hui l'opposition tombe des nuages, elle vient nous dire que c'est un bill de miteux, quand elle sait foutument bien que c'est un excellent bill.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Règlement.

[M. Campbell.]

M. Campbell: Chaque bill a besoin de retouches mineures. Cela se fait par la voie réglementaire. Mais l'essentiel c'est que cette mesure correspond au désir de la population, et très bientôt elle ne se fera pas prier pour dire que nous avons fait ce qu'il fallait. Nous ne voulons pas protéger ceux qui fraudent le système.

M. l'Orateur adjoint: Je dois interrompre le député car il a épuisé son temps de parole.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais j'ai quelque chose à corriger, soit les propos du député de Kent-Essex (M. Daudlin), avant de discuter de la motion de clôture. Il nous a accusés, nous du Parti Crédit Social du Canada, de ne pas être au comité. Je crois que si le député avait été lui-même au comité, il n'aurait pas parlé comme il l'a fait aujourd'hui. Il n'aurait pas porté des accusations aussi lâches. Monsieur le président, au sujet de mon collègue, le député de Kamouraska (M. Dionne), qui fait partie de ce comité, tous ici savent qu'il est à l'hôpital, qu'il ne peut pas aller au comité, comme le député de Rimouski (M. Allard) qui est aussi à l'hôpital. Le député d'Abitibi (M. Laprise), lui, a été opéré à cœur ouvert. Nous restons donc 6 pour assister à 25 comités. C'est donc dire, monsieur le président, qu'à 6, on ne peut faire le travail de 140 libéraux, principalement lorsque les comités siègent pendant que la Chambre siège. Je l'ai dit encore récemment, quand la Chambre siège et que les comités siègent, on ne verra pas au comité, parce que mon travail est d'abord à la Chambre, et ensuite au comité. On n'a qu'à faire siéger les comités en dehors des heures de séances de la Chambre. Et voilà pour la première correction. Je plains le jeune député qui tout à l'heure nous a accusés. Qu'il commence par se renseigner pour pouvoir parler avec plus de bon sens.

Monsieur le président, au sujet de la motion de clôture, je dirai que j'ai toujours eu horreur du bâillon. Et c'est encore ce qui nous arrive aujourd'hui. J'ai toujours considéré cela comme un manque de planification du gouvernement. Si ce gouvernement avait il y a deux mois présenté ce bill qui est d'importance primordiale pour lui, je vous assure, monsieur le président, que nous n'aurions pas eu cette motion. Nous l'avons parce qu'on veut partir pour Noël. On nous présente le bill dans les dernières heures de la session, et on veut que tout se fasse dans une ou deux journées, alors que 90 p. 100 de la population du Canada est contre le bill. Et on veut nous le faire avaler. J'entendais encore un député du parti libéral dire tout à l'heure: Enfin! Nous allons collecter 710 millions de dollars sur le dos des chômeurs! Pour créer quoi? 113 années-hommes d'emplois. Mais nous allons priver 250,000 chômeurs de ce à quoi ils ont droit, leur assurance-chômage, pour laquelle ils ont payé des primes. Je dis que c'est du banditisme. Je l'ai dit hier et je le répète aujourd'hui. C'est tricher la population et on va essayer de faire croire aux gens que cela est pour le bien du pays. C'est comme si dans une municipalité, monsieur l'Orateur, le maire décidait, pour défrayer ses dépenses municipales, de demander à la population de ne manger qu'un repas par jour au lieu de trois pour respecter le budget. C'est absolument ce que l'on nous propose aujourd'hui, monsieur l'Orateur.